



Module sur le fonctionnement de l'enfant – Version humanitaire

Note d'orientation



unicef 
pour chaque enfant

© Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), août 2025

La reproduction de tout ou partie de la présente publication est sujette à autorisation.

Celle-ci est gratuite pour les organisations éducatives ou à but non lucratif.

Pour demander une autorisation ou pour toute autre information sur la publication, merci de contacter :

Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF)
Section des données et des analyses
Division des données, de l'analytique, de la planification et du suivi
3 United Nations Plaza
New York, NY 10017, États-Unis
Adresse électronique : data@unicef.org

Pour citer ce document :

Fonds des Nations Unies pour l'enfance, *Module sur le fonctionnement de l'enfant – Version humanitaire : Note d'orientation*. New York, 2025.

Remerciements

La préparation de cette note d'orientation a été coordonnée par Claudia Cappa (Section des données et des analyses, siège de l'UNICEF), avec les contributions de Jennifer Madans (Groupe de Washington sur les statistiques du handicap), Julie D. Weeks (Centre national des statistiques sur la santé, États-Unis, et Groupe de Washington sur les statistiques du handicap) et Natalie Young (Centre national des statistiques sur la santé, États-Unis, et Groupe de Washington sur les statistiques du handicap). Robert Bain (Bureau régional de l'UNICEF pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord), Ranto Ramananjato (Bureau régional de l'UNICEF pour l'Asie de l'Est et le Pacifique), Kirstin Lange (Groupe des programmes, UNICEF) et Claire O'Reilly (Trinity College Dublin) ont également apporté une contribution précieuse. Nous remercions les nombreux collègues des différents organismes partenaires œuvrant dans le domaine humanitaire, dont les commentaires ont enrichi l'élaboration du Module sur le fonctionnement de l'enfant – Version humanitaire.

La révision éditoriale a été assurée par Lois Jensen et Alice Fogliata Cresswell, et la conception graphique par Era Porth (consultantes indépendantes). Cette publication a été rendue possible grâce à un financement de base de l'UNICEF et aux généreuses subventions du ministère des Affaires étrangères et du Commerce du Gouvernement de l'Australie et de l'Agence norvégienne de coopération pour le développement.

Crédits photos :

Page 3 : © UNICEF/UN055882/Al-Issa

Page 6 : © UNICEF/UNI524460/Hazori

Page 8 : © UNICEF/UNI733332/Shahan

Introduction

Des données de haute qualité sont essentielles pour déterminer les besoins des personnes handicapées et y répondre efficacement lors d'une crise humanitaire. Les situations humanitaires requièrent souvent les mêmes types d'informations concernant les personnes handicapées que les contextes plus conventionnels et peuvent présenter des contraintes similaires en matière de collecte de données. Cependant, à bien des égards, elles diffèrent considérablement. Les situations humanitaires se caractérisent généralement par des besoins spécifiques en information et par des contraintes supplémentaires qui compliquent l'obtention de données fiables.

Compte tenu de ces besoins et de ces difficultés, il est utile de disposer d'un outil permettant de recueillir les données nécessaires dans les situations humanitaires, notamment pour ventiler les indicateurs de résultats selon le statut de handicap. Pour développer un tel outil, il a d'abord fallu examiner les usages possibles des données et les difficultés particulières que pose leur collecte dans les situations humanitaires¹.

La présente note d'orientation propose un cadre pour analyser les besoins en données dans une situation humanitaire et décrit les contraintes liées à leur collecte. Ce cadre est ensuite utilisé pour adapter le Module sur le fonctionnement de l'enfant (CFM), développé par l'UNICEF et le Groupe de Washington sur les statistiques du handicap, afin qu'il puisse être employé dans des situations humanitaires. Il va sans dire que les besoins en données varient d'une situation à l'autre, en fonction des caractéristiques propres à chaque crise, et qu'un certain degré d'adaptation peut être requis. Néanmoins, certains besoins en données demeurent constants dans toutes les situations. Le présent document est axé sur ces besoins récurrents en matière de collecte de données, que l'on retrouve dans la plupart des situations humanitaires.

Besoins en données dans les situations humanitaires

Dans les situations humanitaires, les données sont essentielles pour mesurer l'impact de la crise sur les personnes handicapées et le comparer à celui subi par les personnes sans handicap. Ces informations servent à orienter et planifier l'aide. L'identification des personnes handicapées peut se faire de différentes manières, la définition retenue dépendant des objectifs de l'intervention humanitaire.

Une définition largement utilisée repose sur l'évaluation des aptitudes fonctionnelles. Les capacités fonctionnelles déterminent directement les besoins en services et en



ressources. Ce critère est donc particulièrement pertinent dans les situations humanitaires. Les informations sur la nature et le degré des difficultés fonctionnelles permettent d'identifier les personnes handicapées et les sous-groupes ayant les besoins les plus urgents. Des données sont également nécessaires pour recenser les services et ressources indispensables, ainsi que les obstacles limitant l'accès aux services, tant pour l'ensemble de la population touchée que pour les personnes handicapées. Cela reste vrai, qu'elles bénéficient ou non de services ; si elles n'en bénéficient pas, ces données permettent d'en comprendre les raisons. Un autre besoin en matière de données concerne le suivi de la mise en œuvre des programmes fournissant des services et l'évaluation du degré de satisfaction (ou d'insatisfaction) vis-à-vis de l'aide fournie à l'ensemble de la population touchée, et plus particulièrement aux personnes handicapées.

Les données sur le handicap dans les situations humanitaires peuvent être exploitées de deux manières principales, avec des exigences distinctes en termes de collecte. Premièrement, elles peuvent être utilisées au niveau individuel : elles servent à décrire les caractéristiques fonctionnelles et les besoins de personnes spécifiques afin que des services et ressources leur soient fournis directement. Cela suppose de recueillir des données auprès de l'ensemble de la population, ce qui peut être coûteux et logistiquement difficile. Ces contraintes expliquent pourquoi la collecte de données individuelles reste souvent limitée.

L'autre utilisation se fait à l'échelle de la population : les données permettent de décrire les caractéristiques fonctionnelles, le statut en matière de handicap et les besoins en services d'une population entière ou de certains sous-groupes. Elles permettent ainsi d'estimer le nombre de personnes dont les capacités fonctionnelles révèlent un besoin de services, ainsi que d'identifier les

¹ Les besoins généraux en matière de données sur les personnes handicapées dans les situations humanitaires sont abordés dans l'arbre décisionnel relatif aux données sur le handicap : Organisation internationale pour les migrations,

« Collection of Data on Disability Inclusion in Humanitarian Action: Decision Tree », s.d. Disponible (en anglais) à l'adresse suivante : https://dtm.iom.int/sites/g/files/tmzbd11461/files/tools/Interagency%20DecisionMaking%20Tree%20on%20Data%20for%20Disability%20Inclusion_1.pdf.

domaines où ces services sont requis. Les informations sur le fonctionnement peuvent également servir d'indicateurs des obstacles potentiels à l'accès aux services et aux ressources. Par exemple, une personne ayant des difficultés à marcher risque aussi d'avoir du mal à atteindre un site de distribution. Le recours à des échantillons statistiques permet de généraliser les résultats à l'ensemble de la population. Cette méthode facilite la collecte de données plus détaillées à moindre coût, mais ne permet pas d'en tirer des informations exploitables individuellement. Qu'elles soient recueillies au niveau individuel ou utilisées pour décrire des populations, les données peuvent servir de référence pour suivre l'évolution de l'intervention dans le temps et pour ventiler les résultats, afin de mesurer l'impact différentiel de la situation sur les personnes avec ou sans handicap, selon le degré de limitations fonctionnelles.

En résumé, les données sont nécessaires à de multiples fins, notamment pour :

- Décrire les capacités fonctionnelles de la population affectée par la situation humanitaire. Cela permettra d'identifier les personnes handicapées ainsi que leurs besoins en équipements d'assistance et autres services, constituant une référence pour la planification et l'ajustement continu en fonction de l'évolution de la situation.
- Évaluer l'impact différentiel de la situation humanitaire sur les personnes handicapées par rapport aux personnes sans handicap.
- Suivre et rendre compte de la portée et de l'efficacité des programmes.
- Plaider pour l'allocation de ressources supplémentaires.

Bien que certaines données soient nécessaires tout au long du cycle d'une situation humanitaire, elles peuvent être particulièrement critiques à certaines étapes. Le type de données requis peut également évoluer au fil du temps. Par exemple, les capacités fonctionnelles et le statut de handicap de la population, ainsi que les besoins en services et en ressources, revêtent une importance particulière au début d'une crise. Cependant, ces informations doivent être suivies en continu, car elles peuvent changer au fil du temps. Le suivi de l'accès à l'aide devient, quant à lui, crucial dès que les services et les ressources sont disponibles. De plus, la faisabilité de la collecte de données varie selon le type de situation. Dans une situation d'urgence soudaine, il peut n'être possible de collecter que peu de données, ce qui nécessite de s'appuyer davantage sur les estimations démographiques existantes, y compris celles de niveau mondial. Les crises prolongées, en revanche, permettent de recueillir des

informations plus détaillées sur un plus grand nombre de sujets.

La manière dont les informations sont obtenues auprès des individus dépend également de l'étape du cycle du programme humanitaire. Au stade de la mise en œuvre, par exemple, les données individuelles et familiales peuvent être collectées lors de l'enregistrement pour l'accès à l'aide. La nature des informations collectées et la méthode employée varieront selon la structure du processus d'enregistrement. L'intégration de la collecte de données sur le handicap dans un processus d'enregistrement permet d'exploiter un mécanisme déjà en place et de disposer d'une vision précoce des caractéristiques de la population handicapée. Toutefois, ce processus ne permet généralement pas de recueillir des données exhaustives lorsque le nombre de personnes à enregistrer est élevé et le temps limité. Si les informations ne sont pas obtenues dans un lieu centralisé, il sera nécessaire de localiser les personnes pour collecter des données sur leur handicap ou celui des membres de leur foyer entier. Différentes approches peuvent être utilisées selon l'étape du cycle humanitaire. Les décisions relatives au contenu des données et aux méthodes de collecte doivent être adaptées aux besoins opérationnels et aux contraintes propres à chaque étape.

Toutes les situations humanitaires partagent certaines exigences et contraintes communes, notamment la nécessité de limiter la charge liée à la collecte de données, même si cette contrainte varie selon la nature de la situation, les ressources disponibles et le stade du programme.

Un autre facteur limitant est la concurrence pour des ressources financières et humaines limitées. Bien qu'il soit toujours nécessaire de mettre en balance le coût de toute collecte de données avec d'autres besoins en ressources, la pression pour répondre rapidement aux conséquences des crises humanitaires rend ce compromis particulièrement tangible dans le cadre d'une intervention humanitaire.

Une autre caractéristique d'un contexte humanitaire est la rapidité avec laquelle une urgence peut survenir. Dans le cas de catastrophes soudaines, la collecte de données primaires peut être restreinte, nécessitant un recours plus important aux informations existantes, y compris celles issues de processus de préparation. Cependant, ces informations peuvent rapidement devenir obsolètes.

D'autres situations humanitaires évoluent plus lentement, mais l'ampleur des effets sur les infrastructures reste importante et variable, les personnes handicapées étant touchées de manière semblable à ce qui se produit dans les situations humanitaires soudaines. Les personnes ayant un handicap préexistant, par exemple, sont plus

susceptibles d'être touchées en raison des difficultés d'accès à l'aide et aux ressources, ainsi que de la perte ou de la détérioration pendant l'événement des aménagements qui leur sont utiles, tels que les équipements d'assistance et l'accompagnement personnel. Si les données existantes sont insuffisantes, il sera nécessaire de collecter des informations sur les limitations fonctionnelles préexistantes et nouvellement acquises.

Quelle que soit la rapidité de survenue ou la durée d'une situation humanitaire, la situation de la population touchée évoluera, y compris celle des personnes ayant des handicaps préexistants ou nouvellement acquis. Par conséquent, les besoins en données évolueront également.

Autres éléments à prendre en compte dans les situations humanitaires

Si le choix du contenu est une étape cruciale dans toute collecte de données, la sélection des personnes interrogées peut être tout aussi déterminante. Dans la plupart des situations, les informations ne sont pas obtenues directement auprès des enfants, mais par l'intermédiaire d'un représentant, principalement parce que les enfants, notamment les plus jeunes, ne seraient pas en mesure de fournir de manière fiable les informations demandées. S'il est possible et souhaitable d'obtenir des informations directement auprès d'enfants plus âgés, il est généralement plus difficile de garantir leur consentement à l'entretien. De plus, la réalisation d'un entretien avec un ou une enfant dépend souvent du consentement des parents ou tuteurs, ce qui complique encore davantage le processus. Dans la plupart des contextes humanitaires, la collecte de données est facilitée par le recours à une personne interrogée au sein du ménage, souvent le ou la chef-fe de famille, qui fournit des informations sur tous les membres du foyer. La qualité des informations obtenues sur les enfants dépend largement de l'identité de la personne interrogée.

Toute collecte de données, y compris dans des situations humanitaires, doit être effectuée conformément aux normes et procédures éthiques reconnues, afin de minimiser tout préjudice pour les participants. Bien que les données soient collectées dans l'intérêt des personnes handicapées en situation humanitaire, la population peut se montrer réticente à partager ces informations si elle craint qu'elles puissent nuire aux participants. Ces craintes peuvent être amplifiées en fonction de la situation politique. Le partage des données entre les différents acteurs impliqués dans la fourniture de l'aide peut améliorer l'efficacité et l'efficacité de la planification et de la mise en œuvre des interventions, mais peut également accroître le risque de divulgation. La protection de la confidentialité des données doit toujours constituer

une exigence fondamentale de la collecte. Les méthodes visant à protéger la confidentialité et la sécurité des personnes doivent être intégrées dans l'élaboration des stratégies de collecte et clairement communiquées aux participants.

En résumé, avant de mettre en place une activité de collecte de données, il est important de déterminer le type d'informations nécessaires pour atteindre les objectifs, d'identifier les méthodes de collecte permettant de réduire la charge globale et d'évaluer les contraintes susceptibles d'influencer la manière dont les données seront collectées, y compris le choix des personnes interrogées. Si la charge liée à la collecte de données doit être réduite et que les ressources sont limitées, la quantité de données pouvant être recueillie et les méthodes de collecte seront également restreintes. Dans ces conditions, il est essentiel de s'assurer que les données collectées répondent aux besoins d'information avec le niveau de qualité requis. De telles contraintes sont particulièrement susceptibles de survenir au début d'une crise humanitaire ou lors de situations d'urgence soudaines. Une plus grande flexibilité dans le contenu et le mode de collecte des données est souvent possible à des stades plus avancés de la situation humanitaire.

Les décisions relatives au contenu des données et aux procédures de collecte doivent être prises après avoir évalué la pertinence et la qualité des données existantes, déterminé la meilleure manière de les utiliser et identifié les informations supplémentaires nécessaires. S'appuyer sur les données existantes peut présenter des avantages considérables en termes d'efficacité. Cependant, si les données existantes peuvent être utiles pour orienter l'intervention humanitaire, il est possible qu'elles n'offrent pas le niveau de détail nécessaire pour répondre aux besoins en information. De nouvelles données seront également nécessaires pour suivre l'évolution des capacités fonctionnelles et du statut de handicap de la population, ainsi que pour déterminer ses besoins en aménagements.

Module sur le fonctionnement de l'enfant (CFM) de l'UNICEF/du Groupe de Washington

Le CFM permet de recueillir des informations sur les capacités fonctionnelles des enfants et de quantifier la proportion de ceux présentant des difficultés, afin d'identifier les enfants handicapés.

Il est plus difficile d'évaluer le fonctionnement des enfants que celui des adultes, en raison de la rapidité de leur développement, de sa variabilité d'un enfant à l'autre et de la diversité plus large des domaines qu'il concerne. Les ensembles de questions élaborés principalement pour les adultes se révèlent peu fiables pour évaluer les capacités fonctionnelles des enfants. Le CFM a été conçu pour remédier à cette limitation. Il comprend deux ensembles

de questions : l'un ciblant les enfants âgés de 2 à 4 ans, l'autre ciblant les enfants âgés de 5 à 17 ans. Ces ensembles de questions ont été conçus pour être intégrés dans des enquêtes démographiques auprès des mères ou des tuteurs principaux. Le CFM est organisé par domaine fonctionnel. Le CFM ciblant les enfants âgés de 2 à 4 ans comprend 16 questions, qui couvrent huit domaines. En raison des instructions relatives au saut de questions, toutes ne sont pas systématiquement posées pour chaque enfant. Les difficultés sont évaluées dans les domaines de la vision, de l'audition, de la marche, de la motricité fine, de la communication, de l'apprentissage, de la maîtrise du comportement et du jeu. Le CFM ciblant les enfants âgés de 5 à 17 ans comprend 24 questions, qui couvrent 12 domaines. En raison des instructions relatives au saut de questions, certaines ne sont pas nécessairement posées pour tous les enfants. Les difficultés sont évaluées dans les domaines de la vision, de l'audition, de la marche (100 et 500 mètres), des soins personnels, de la communication, de l'apprentissage, de la mémoire, de la concentration, de l'attitude face au changement, de la maîtrise du comportement, des relations et de l'affect (symptômes d'anxiété et de dépression).

Le CFM est conçu pour être administré à la mère ou au tuteur principal lors d'enquêtes auprès des ménages, afin de garantir la fiabilité des informations recueillies. Si un autre membre du ménage est interrogé, la qualité des données peut être trop faible pour que la collecte soit poursuivie.

Une version du CFM ciblant les enfants âgés de 5 à 17 ans, administrée en milieu scolaire, a été publiée en juin 2024. Appelée « Module sur le fonctionnement de l'enfant – Version pour les enseignants » (CFM-TV), elle prévoit de recueillir les réponses des enseignants. Le CFM-TV couvre 12 domaines et comprend 20 questions (dont trois relèvent d'instructions relatives au saut de question, si bien qu'en pratique seules 17 questions sont posées pour chaque enfant). Le CFM et le CFM-TV sont très proches du point de vue du contenu, à l'exception de petites différences liées au contexte d'administration et aux types



de personnes interrogées. À la différence du CFM, toutes les questions du CFM-TV concernant les difficultés fonctionnelles sont précédées de la mention : « Par rapport aux enfants du même âge... », car les enseignants peuvent avoir des élèves d'âges variés. La question sur les soins personnels, présente dans le CFM, n'est pas incluse dans le CFM-TV, les enseignants n'ayant généralement pas d'informations sur ce domaine. En revanche, le CFM-TV comprend une question sur la motricité fine, qui n'est présente que dans le CFM ciblant les enfants âgés de 2 à 4 ans. Autre différence : dans le CFM-TV, la question sur la marche ne porte pas sur les difficultés à parcourir de courtes ou de longues distances.

En juin 2025, le CFM avait déjà été intégré dans plus de 60 enquêtes auprès des ménages, y compris dans des pays touchés par des crises humanitaires tels que l'Afghanistan, l'Iraq, la République centrafricaine, le Tchad et le Yémen.

Module sur le fonctionnement de l'enfant – Version humanitaire (CFM-HV) de l'UNICEF/du Groupe de Washington

Contexte

L'UNICEF et le Groupe de Washington ont reçu de nombreuses demandes pour une version du CFM adaptée aux contextes humanitaires. Tout comme la version destinée aux enseignants a modifié le CFM afin qu'il puisse être utilisé en milieu scolaire, la version humanitaire serait une adaptation du CFM tenant compte des besoins en données et des contraintes de collecte propres aux contextes humanitaires, comme décrit ci-dessus. Comme mentionné précédemment, une contrainte majeure dans les contextes humanitaires est la nécessité de réduire la charge liée à la collecte de données. Si cette réduction n'était pas nécessaire, le CFM pourrait être utilisé tel quel. Or, ce n'est probablement pas le cas ; la tâche consistait donc à simplifier le CFM tout en conservant son objectif principal, c'est-à-dire préserver les informations les plus pertinentes pour une intervention humanitaire.

Le problème était le suivant : Toute version abrégée du CFM entraînerait une perte d'informations sur le fonctionnement et pourrait réduire la proportion d'enfants identifiés comme ayant un handicap, ce qui pourrait affecter la prestation de services à cette population. Les questions incluses dans le CFM ont été sélectionnées car elles couvrent l'ensemble des fonctions chez les enfants. Omettre certaines questions risquerait de rendre impossible l'identification de certains enfants présentant des difficultés fonctionnelles. Cette perte d'informations doit être pondérée par rapport au coût et aux défis logistiques liés à la collecte de données dans les situations humanitaires. Ces contraintes évolueront au fil du temps, si bien que les décisions initiales concernant les éléments à supprimer pourraient être ajustées

ultérieurement en fonction des besoins en données et des ressources disponibles.

Les choix concernant les questions ou domaines fonctionnels à omettre doivent tenir compte de l'utilité des données, c'est-à-dire cerner le type d'aide nécessaire et les obstacles rencontrés pour y accéder. Dans toute situation humanitaire, différents types d'aide sont fournis (par exemple, nourriture, eau, assainissement et soins de santé), souvent par divers organismes. Certains domaines peuvent être plus pertinents pour des types d'aide spécifiques, mais de nombreux domaines sont probablement pertinents pour plusieurs types d'aide. Dans ce cas, une approche efficace consisterait à élaborer un ensemble de questions de base, applicable à toutes ou à la plupart des situations, et à relever d'autres questions pertinentes pour des types d'aide spécifiques.

Structure et contenu du CFM-HV

Compte tenu de l'objectif global, qui consiste à recueillir les données essentielles pour élaborer une intervention humanitaire centrée sur les enfants handicapés (définis comme ayant des limitations fonctionnelles), et des défis considérables liés à la collecte de données selon le type et le stade de la situation, une approche en deux niveaux est proposée pour identifier cette population :

- Le niveau 1, plus concis, est destiné à être utilisé au début d'une crise humanitaire. C'est généralement à ce stade que la collecte de données est la plus difficile. La priorité est donc donnée aux informations nécessaires pour une intervention humanitaire immédiate et essentielle. Le niveau 1 comprend 10 questions ciblant les enfants âgés de 2 à 4 ans et ceux de 5 à 17 ans, qui couvrent quatre domaines fonctionnels : la vision, l'audition, la mobilité et la motricité fine. Les questions sont identiques pour les deux groupes d'âge, à l'exception de la mention des « lentilles de contact », incluse uniquement dans la première question du module ciblant les enfants âgés de 5 à 17 ans. Les questions sur les difficultés à voir, entendre et marcher sont précédées de questions sur l'utilisation de lunettes (et de lentilles de contact pour les enfants âgés de 5 à 17 ans), de prothèses auditives et d'aides à la mobilité. Ces questions permettent de déterminer si des questions supplémentaires sur le niveau de difficulté fonctionnelle doivent être posées. Par exemple, pour la vue et l'audition, on demande si des difficultés persistent malgré l'utilisation d'un équipement d'assistance (comme des lunettes ou une prothèse auditive). Pour la marche, une question

complémentaire évalue le niveau de difficulté sans recours à un équipement d'assistance (comme un déambulateur). Outre les informations utiles qu'elles apportent sur l'utilisation des équipements d'assistance, ces questions facilitent le processus de collecte et améliorent la qualité des données. En raison des instructions relatives au saut de question, seules sept questions sont posées pour chaque enfant, et non dix.²

- Le niveau 2 est utilisé lorsque les ressources et le temps permettent une collecte de données plus complète. Il comprend 12 questions ciblant les enfants âgés de 2 à 4 ans, qui couvrent six domaines fonctionnels : la vision, l'audition, la mobilité, la motricité fine, la communication et la maîtrise du comportement. Certaines questions relèvent d'instructions relatives au saut de question, si bien que seules neuf questions sont posées pour chaque enfant. Pour les enfants âgés de 5 à 17 ans, le niveau 2 comporte 14 questions, qui couvrent huit domaines fonctionnels : la vision, l'audition, la mobilité, la motricité fine, la communication, la concentration, la maîtrise du comportement et les symptômes d'anxiété. Là encore, certaines questions relèvent d'instructions relatives au saut de question, si bien que seules 11 questions sont posées pour chaque enfant. Comme dans le niveau 1, les questions sur la vue, l'audition et la marche sont précédées de questions sur l'utilisation d'équipements d'assistance, fournissant à la fois des informations détaillées et un processus de collecte plus fluide.

Plus tard au cours de l'intervention humanitaire, une fois les besoins immédiats des populations touchées pris en charge et les systèmes essentiels établis, le CFM standard sera utilisé. Il comporte 16 questions couvrant huit domaines pour les enfants âgés de 2 à 4 ans (mais seules 13 questions sont posées pour chaque enfant, en raison des sauts de question prévus selon les réponses) et 24 questions couvrant 12 domaines pour les enfants âgés de 5 à 17 ans (mais seules 18 à 20 questions sont posées pour chaque enfant, pour les mêmes raisons).

Justification de l'omission de certaines questions dans les versions de niveau 1 et 2 du CFM-HV

Soins personnels pour les enfants âgés de 5 à 17 ans et jeu pour les enfants âgés de 2 à 4 ans. Les domaines des soins personnels et du jeu peuvent être omis, car ils dépendent tous deux très fortement du contexte. Ils sont également

² En posant d'abord des questions sur l'utilisation d'équipements d'assistance, puis sur les difficultés à voir, à entendre et à marcher avec ou sans ces équipements (selon les réponses données aux questions précédentes), les questions sur les difficultés auditives et motrices deviennent plus claires pour la personne interrogée. Cette organisation signifie que le temps d'administration

est équivalent, voire inférieur, pour l'ensemble des sept questions, comparé à une seule question par domaine qui ne ferait pas référence à l'utilisation d'équipements d'assistance, ou qui intégrerait les instructions relatives à l'usage de ces équipements directement dans la question.

liés à d'autres domaines, si bien que leur omission n'élimine pas toutes les informations pertinentes.

Attitude face au changement pour les enfants âgés de 5 à 17 ans, maîtrise du comportement pour les enfants âgés de 2 à 17 ans et capacité à se faire des amis pour les enfants âgés de 5 à 17 ans. Bien qu'il s'agisse de domaines distincts, ils sont liés et concernent différents aspects du comportement. Pour réduire le nombre de questions, il est possible de ne sélectionner qu'un seul domaine pour l'ensemble de base, en ayant conscience que certains enfants qui présentent des difficultés fonctionnelles dans les autres domaines ne seront pas identifiés. Les changements importants introduits dans les situations humanitaires peuvent modifier la compréhension de la question sur l'attitude face au changement ; ce domaine peut donc être omis. La difficulté à se faire des amis pourrait également se manifester différemment dans ces situations, ce qui suggère aussi son omission. La maîtrise du comportement est conservée uniquement dans le niveau 2 du CFM-HV.

Mémoire et concentration. Ces deux domaines relèvent de la rubrique générale « cognition ». Bien qu'ils concernent des capacités différentes, ils sont liés, certains aspects de la mémoire contribuant à la concentration. Le domaine de la mémoire pourrait être omis des niveaux 1 et 2, tandis que celui de la concentration est conservé uniquement dans le niveau 2 du CFM-HV.

Marche. Le statut en matière de handicap est généralement déterminé sur la base du fonctionnement sans aide, à l'exception des domaines de la vision et de l'audition. Étant donné que la disponibilité des équipements d'assistance peut être restreinte dans les situations humanitaires, et que le statut en matière de handicap n'est pas déterminé à partir des capacités de marche avec ces équipements, la question du CFM original concernant la marche avec assistance a été retirée du CFM-HV. Le domaine de la marche dans le CFM original comprend des questions sur deux distances. Les contraintes liées à la marche sur de longues distances dans certaines situations humanitaires (par exemple, pour des raisons de sécurité) fausseraient l'interprétation de cette question, car elle inclurait alors des aspects autres que le fonctionnement. C'est pourquoi seules les questions du CFM-TV sur la difficulté à marcher qui ne font pas référence à la distance sont utilisées dans le CFM-HV.

Communication. Pour les enfants de 5 à 17 ans, ce domaine comprend des questions sur deux types de communication : la compréhension par les membres du ménage et les personnes extérieures au ménage. Être compris par des personnes extérieures au ménage est plus difficile et potentiellement crucial dans les situations humanitaires. La question sur la compréhension par les

membres du ménage est donc omise dans le questionnaire de base. Pour les enfants âgés de 2 à 4 ans, deux questions sont également posées : savoir si la mère ou le tuteur principal comprend l'enfant, et inversement. Si l'objectif est de savoir si l'enfant comprend la communication en dehors du foyer, la seconde question est plus pertinente. Si l'objectif est de déterminer si l'enfant peut communiquer ses besoins, il est préférable de demander si la mère/le tuteur principal comprend l'enfant. La question sur la compréhension de la communication est conservée dans le niveau 2.

Affect. Le CFM ciblant les enfants âgés de 5 à 17 ans comprend des questions sur l'anxiété et la dépression. Bien que distinctes, ces caractéristiques sont liées. Pour réduire la charge liée à la collecte de données, l'une de ces questions pourrait être omise. L'anxiété et la dépression sont toutes deux influencées par les situations humanitaires. L'anxiété tend à être la caractéristique la plus répandue, et l'incertitude liée aux situations humanitaires laisse penser qu'elle pourrait également être la plus pertinente. Elle est donc incluse dans le CFM-HV de niveau 2.

Considérations générales et précautions concernant l'utilisation du CFM-HV

Le CFM-HV comprend deux questionnaires étroitement liés. Les versions de niveau 1 et de niveau 2 du questionnaire sont des sous-ensembles du CFM standard complet. Si les informations fournies par les versions de niveau 1 et de niveau 2 sont très utiles dans les contextes humanitaires, elles ne représentent cependant qu'une partie des données nécessaires pour veiller à la prise en compte des besoins des enfants présentant des difficultés fonctionnelles. En effet, les versions de niveau 1 et 2 sont nettement plus courtes que le CFM standard complet : elles ne couvrent pas tous les domaines du CFM et ne permettent donc pas d'identifier l'ensemble des enfants handicapés au sein d'une population. Les analyses de données issues d'enquêtes utilisant le CFM montrent clairement que la réduction du nombre de questions entraîne une baisse considérable du pourcentage d'enfants identifiés comme présentant des difficultés fonctionnelles (voir le tableau 1).



Tableau 1. Pourcentage d'enfants âgés de 2 à 17 ans présentant des difficultés fonctionnelles

		CFM-HV de niveau 1	CFM-HV de niveau 2	CFM standard
Afghanistan	Enfants âgés de 2 à 4 ans	3,3	6,5	10,7
	Enfants âgés de 5 à 17 ans	5,0	30,0	35,2
République centrafricaine	Enfants âgés de 2 à 4 ans	3,0	8,7	14,7
	Enfants âgés de 5 à 17 ans	2,7	22,0	31,4
Tchad	Enfants âgés de 2 à 4 ans	3,3	6,6	10,2
	Enfants âgés de 5 à 17 ans	2,7	23,4	28,7
Iraq	Enfants âgés de 2 à 4 ans	1,1	2,1	2,8
	Enfants âgés de 5 à 17 ans	2,8	19,0	22,1
Yémen	Enfants âgés de 2 à 4 ans	2,9	5,2	6,4
	Enfants âgés de 5 à 17 ans	4,4	18,7	21,2

Source : Enquêtes en grappes à indicateurs multiples, 2016-2023.

Par ailleurs, étant donné l'importance cruciale de la personne interrogée pour identifier les enfants handicapés, le CFM-HV doit être administré aux mères ou aux tuteurs principaux, même dans les contextes humanitaires les plus difficiles. Si cela n'est pas possible, la qualité des données risque d'être si médiocre qu'il vaudrait mieux interrompre la collecte³.

Enfin, bien que le CFM-HV permette de décrire le niveau des difficultés fonctionnelles et d'identifier les enfants handicapés, il ne renseigne pas sur la manière dont ces difficultés interagissent avec l'environnement ou les aménagements (y compris les équipements d'assistance et les adaptations structurelles) nécessaires pour que les enfants puissent fonctionner et bénéficier pleinement des services et ressources. Cela est vrai tant pour les données utilisées à l'échelle de la population qu'au niveau individuel. Il sera donc nécessaire de collecter des données supplémentaires pour répondre à ces besoins spécifiques.

Comme pour le CFM et le CFM-TV, si le CFM-HV vise à produire des estimations représentatives, il est essentiel de respecter toutes les exigences relatives au plan

d'échantillonnage applicables à la collecte de données démographiques. Il s'agit notamment de veiller à ce que les enfants pour lesquels des informations sont collectées soient sélectionnés au hasard et non selon des critères biaisés (par exemple, interroger uniquement la mère sur le plus jeune enfant du foyer), car un tel biais compromettrait la représentativité des données.

Les différentes versions du CFM-HV peuvent être utilisées à différents stades de l'intervention humanitaire. De plus, comme les questions proviennent de la même source, il est possible de suivre l'évolution du statut de handicap de la population au fil du temps pour les questions communes aux trois versions. Des comparaisons peuvent également être faites avec d'autres collectes de données utilisant le CFM. Cependant, aucune comparaison n'est possible si d'autres questionnaires que le CFM sont utilisés.

Comparaison entre le CFM-HV et le petit ensemble de questions du Groupe de Washington

Le petit ensemble de questions du Groupe de Washington (WG-SS) a été utilisé par certains acteurs humanitaires comme outil de collecte d'informations sur

³ Voir : Vus, pris en compte et inclus : *Utiliser les données pour mettre en lumière le bien-être des enfants handicapés*, p. 164. Comme indiqué précédemment, l'inclusion de questions spécifiques sur l'utilisation d'équipements d'assistance

dans le CFM visait à faciliter l'administration du questionnaire et témoigne de leur intégration dans la version enrichie et le questionnaire détaillé du Groupe de Washington.

les enfants dans des situations humanitaires. Bien que cet outil soit adapté aux adultes, le CFM-HV est celui à privilégier pour les enfants. Le WG-SS et le CFM-HV diffèrent tant par la structure des questions que par les domaines couverts. Le WG-SS comprend des questions sur les difficultés rencontrées dans six domaines fonctionnels : la vision, l'audition, la marche, la mémoire ou la concentration, les soins personnels (par exemple, se laver ou s'habiller) et la communication. Les résultats des pays ayant utilisé à la fois le CFM et le WG-SS montrent que le nombre d'enfants identifiés comme présentant des difficultés fonctionnelles selon les six domaines couverts par le petit ensemble de questions est sensiblement inférieur à celui identifié à partir des domaines inclus dans le CFM. Si cette sous-estimation s'explique en grande partie par le nombre plus important de domaines couverts par le CFM, d'autres raisons doivent également être prises en compte, étant donné que les deux instruments sont généralement administrés dans des contextes différents.

Par exemple, alors que le CFM est destiné à être administré à la mère de l'enfant (ou, si la mère est décédée ou vit dans un autre foyer, au tuteur principal de l'enfant), le WG-SS est généralement administré au chef ou à la cheffe du ménage. Sur le plan des domaines, le WG-SS et les niveaux 1 et 2 du CFM-HV couvrent les trois mêmes domaines : la vision, l'audition et la marche. Cependant, la formulation des questions diffère légèrement, ce qui influence la proportion d'enfants identifiés comme présentant des difficultés fonctionnelles. Les autres domaines couverts par les niveaux 1 et 2 du CFM-HV sont soit différents (par exemple, les soins personnels ne sont pas inclus pour les raisons mentionnées précédemment), soit formulés de façon très différente (mémoire ou concentration, et communication), ce qui rend les comparaisons entre le WG-SS et le CFM-HV non pertinentes. C'est pourquoi il n'est pas possible de comparer les données recueillies sur les enfants à l'aide du CFM-HV et du WG-SS.

Questionnaires

NIVEAU 1 – FONCTIONNEMENT DE L'ENFANT – VERSION HUMANITAIRE (ÂGÉ DE 2 À 4 ANS)		CFH
CFH1. JE SOUHAITERAIS VOUS POSER QUELQUES QUESTIONS SUR LES DIFFICULTES QUE PEUT CONNAITRE VOTRE ENFANT. (Prénom) PORTE-T-IL/ELLE DES LUNETTES ?	Oui 1 Non 2	2⇒CFH3
CFH2. LORSQU'IL/ELLE PORTE SES LUNETTES, (prénom) A-T-IL/ELLE DES DIFFICULTES A VOIR ? DIRIEZ-VOUS QUE (prénom) : N' A AUCUNE DIFFICULTE, A QUELQUES DIFFICULTES, A BEAUCOUP DE DIFFICULTES, OU N'Y PARVIENT PAS DU TOUT ?	Aucune difficulté..... 1 Quelques difficultés..... 2 Beaucoup de difficultés 3 N'y parvient pas du tout 4	1⇒CFH4 2⇒CFH4 3⇒CFH4 4⇒CFH4
CFH3. (Prénom) A-T-IL/ELLE DES DIFFICULTES A VOIR ? DIRIEZ-VOUS QUE (prénom) : N' A AUCUNE DIFFICULTE, A QUELQUES DIFFICULTES, A BEAUCOUP DE DIFFICULTES, OU N'Y PARVIENT PAS DU TOUT ?	Aucune difficulté..... 1 Quelques difficultés 2 Beaucoup de difficultés 3 N'y parvient pas du tout 4	
CFH4. (Prénom) UTILISE-T-IL/ELLE UNE PROTHESE AUDITIVE ?	Oui 1 Non 2	2⇒CFH6
CFH5. LORSQU'IL/ELLE UTILISE SA PROTHESE AUDITIVE, (prénom) A-T-IL/ELLE DES DIFFICULTES A ENTENDRE DES SONS, COMME LA VOIX DES GENS OU DE LA MUSIQUE ? DIRIEZ-VOUS QUE (prénom) : N' A AUCUNE DIFFICULTE, A QUELQUES DIFFICULTES, A BEAUCOUP DE DIFFICULTES, OU N'Y PARVIENT PAS DU TOUT ?	Aucune difficulté..... 1 Quelques difficultés..... 2 Beaucoup de difficultés 3 N'y parvient pas du tout 4	1⇒CFH7 2⇒CFH7 3⇒CFH7 4⇒CFH7
CFH6. (Prénom) A-T-IL/ELLE DES DIFFICULTES A ENTENDRE DES SONS, COMME LA VOIX DES GENS OU DE LA MUSIQUE ? DIRIEZ-VOUS QUE (prénom) : N' A AUCUNE DIFFICULTE, A QUELQUES DIFFICULTES, A BEAUCOUP DE DIFFICULTES, OU N'Y PARVIENT PAS DU TOUT ?	Aucune difficulté..... 1 Quelques difficultés 2 Beaucoup de difficultés 3 N'y parvient pas du tout 4	
CFH7. (Prénom) UTILISE-T-IL/ELLE UN EQUIPEMENT OU REÇOIT-IL/ELLE DE L'ASSISTANCE POUR MARCHER ?	Oui 1 Non 2	2⇒CFH9
CFH8. SANS SON EQUIPEMENT OU ASSISTANCE, (prénom) A-T-IL/ELLE DES DIFFICULTES A MARCHER ? DIRIEZ-VOUS QUE (prénom) : A QUELQUES DIFFICULTES, A BEAUCOUP DE DIFFICULTES OU N'Y PARVIENT PAS DU TOUT ?	Quelques difficultés 2 Beaucoup de difficultés 3 N'y parvient pas du tout 4	
CFH9. PAR RAPPORT AUX ENFANTS DU MEME AGE, (prénom) A-T-IL/ELLE DES DIFFICULTES A MARCHER ? DIRIEZ-VOUS QUE (prénom) : N' A AUCUNE DIFFICULTE, A QUELQUES DIFFICULTES, A BEAUCOUP DE DIFFICULTES, OU N'Y PARVIENT PAS DU TOUT ?	Aucune difficulté..... 1 Quelques difficultés 2 Beaucoup de difficultés 3 N'y parvient pas du tout 4	
CFH10. PAR RAPPORT AUX ENFANTS DU MEME AGE, (prénom) A-T-IL/ELLE DES DIFFICULTES A SAISIR DES PETITS OBJETS AVEC SA MAIN ? DIRIEZ-VOUS QUE (prénom) : N' A AUCUNE DIFFICULTE, A QUELQUES DIFFICULTES, A BEAUCOUP DE DIFFICULTES, OU N'Y PARVIENT PAS DU TOUT ?	Aucune difficulté..... 1 Quelques difficultés 2 Beaucoup de difficultés 3 N'y parvient pas du tout 4	

NIVEAU 2 – FONCTIONNEMENT DE L'ENFANT – VERSION HUMANITAIRE (ÂGÉ DE 2 À 4 ANS)		CFH
CFH1. JE SOUHAITERAIS VOUS POSER QUELQUES QUESTIONS SUR LES DIFFICULTES QUE PEUT CONNAITRE VOTRE ENFANT. (<i>Prénom</i>) PORTE-T-IL/ELLE DES LUNETTES ?	Oui1 Non2	2⇒CFH3
CFH2. LORSQU'IL/ELLE PORTE SES LUNETTES, (<i>prénom</i>) A-T-IL/ELLE DES DIFFICULTES A VOIR ? DIRIEZ-VOUS QUE (<i>prénom</i>) : N' A AUCUNE DIFFICULTE, A QUELQUES DIFFICULTES, A BEAUCOUP DE DIFFICULTES, OU N'Y PARVIENT PAS DU TOUT ?	Aucune difficulté.....1 Quelques difficultés.....2 Beaucoup de difficultés3 N'y parvient pas du tout4	1⇒CFH4 2⇒CFH4 3⇒CFH4 4⇒CFH4
CFH3. (<i>Prénom</i>) A-T-IL/ELLE DES DIFFICULTES A VOIR ? DIRIEZ-VOUS QUE (<i>prénom</i>) : N' A AUCUNE DIFFICULTE, A QUELQUES DIFFICULTES, A BEAUCOUP DE DIFFICULTES, OU N'Y PARVIENT PAS DU TOUT ?	Aucune difficulté.....1 Quelques difficultés.....2 Beaucoup de difficultés3 N'y parvient pas du tout4	
CFH4. (<i>Prénom</i>) UTILISE-T-IL/ELLE UNE PROTHESE AUDITIVE ?	Oui1 Non2	2⇒CFH6
CFH5. LORSQU'IL/ELLE UTILISE SA PROTHESE AUDITIVE, (<i>prénom</i>) A-T-IL/ELLE DES DIFFICULTES A ENTENDRE DES SONS, COMME LA VOIX DES GENS OU DE LA MUSIQUE ? DIRIEZ-VOUS QUE (<i>prénom</i>) : N' A AUCUNE DIFFICULTE, A QUELQUES DIFFICULTES, A BEAUCOUP DE DIFFICULTES, OU N'Y PARVIENT PAS DU TOUT ?	Aucune difficulté.....1 Quelques difficultés.....2 Beaucoup de difficultés3 N'y parvient pas du tout4	1⇒CFH7 2⇒CFH7 3⇒CFH7 4⇒CFH7
CFH6. (<i>Prénom</i>) A-T-IL/ELLE DES DIFFICULTES A ENTENDRE DES SONS, COMME LA VOIX DES GENS OU DE LA MUSIQUE ? DIRIEZ-VOUS QUE (<i>prénom</i>) : N' A AUCUNE DIFFICULTE, A QUELQUES DIFFICULTES, A BEAUCOUP DE DIFFICULTES, OU N'Y PARVIENT PAS DU TOUT ?	Aucune difficulté.....1 Quelques difficultés.....2 Beaucoup de difficultés3 N'y parvient pas du tout4	
CFH7. (<i>Prénom</i>) UTILISE-T-IL/ELLE UN EQUIPEMENT OU REÇOIT-IL/ELLE DE L'ASSISTANCE POUR MARCHER ?	Oui1 Non2	2⇒CFH10
CFH8. SANS SON EQUIPEMENT OU ASSISTANCE, (<i>prénom</i>) A-T-IL/ELLE DES DIFFICULTES A MARCHER ? DIRIEZ-VOUS QUE (<i>prénom</i>) : A QUELQUES DIFFICULTES, A BEAUCOUP DE DIFFICULTES OU N'Y PARVIENT PAS DU TOUT ?	Quelques difficultés.....2 Beaucoup de difficultés3 N'y parvient pas du tout4	
CFH9. PAR RAPPORT AUX ENFANTS DU MEME AGE, (<i>prénom</i>) A-T-IL/ELLE DES DIFFICULTES A MARCHER ? DIRIEZ-VOUS QUE (<i>prénom</i>) : N' A AUCUNE DIFFICULTE, A QUELQUES DIFFICULTES, A BEAUCOUP DE DIFFICULTES, OU N'Y PARVIENT PAS DU TOUT ?	Aucune difficulté.....1 Quelques difficultés.....2 Beaucoup de difficultés3 N'y parvient pas du tout4	
CF10. PAR RAPPORT AUX ENFANTS DU MEME AGE, (<i>prénom</i>) A-T-IL/ELLE DES DIFFICULTES A SAISIR DES PETITS OBJETS AVEC SA MAIN ? DIRIEZ-VOUS QUE (<i>prénom</i>) : N' A AUCUNE DIFFICULTE, A QUELQUES DIFFICULTES, A BEAUCOUP DE DIFFICULTES, OU N'Y PARVIENT PAS DU TOUT ?	Aucune difficulté.....1 Quelques difficultés.....2 Beaucoup de difficultés3 N'y parvient pas du tout4	
CF11. (<i>Prénom</i>) A-T-IL/ELLE DES DIFFICULTES A VOUS COMPRENDRE ? DIRIEZ-VOUS QUE (<i>prénom</i>) : N' A AUCUNE DIFFICULTE, A QUELQUES DIFFICULTES, A BEAUCOUP DE DIFFICULTES, OU N'Y PARVIENT PAS DU TOUT ?	Aucune difficulté.....1 Quelques difficultés.....2 Beaucoup de difficultés3 N'y parvient pas du tout4	

CF12. PAR RAPPORT AUX ENFANTS DU MEME AGE, (<i>prénom</i>) A QUELLE FREQUENCE DONNE-T-IL/ELLE DES COUPS DE PIED, MORD-IL/ELLE OU FRAPPE-T-IL/ELLE LES AUTRES ENFANTS OU LES ADULTES ? DIRIEZ-VOUS : JAMAIS, AUTANT OU MOINS, PLUS SOUVENT OU BEAUCOUP PLUS SOUVENT ?	Jamais1 Autant ou moins2 Plus souvent3 Beaucoup plus souvent.....4	

NIVEAU 1 – FONCTIONNEMENT DE L'ENFANT – VERSION HUMANITAIRE (ÂGÉ DE 5 À 17 ANS)		CFH
CFH1. JE SOUHAITERAIS VOUS POSER QUELQUES QUESTIONS SUR LES DIFFICULTES QUE PEUT CONNAITRE VOTRE ENFANT. (<i>Prénom</i>) PORTE-T-IL/ELLE DES LUNETTES OU LENTILLES DE CONTACT ?	Oui.....1 Non.....2	2⇒CFH3
CFH2. LORSQU'IL/ELLE PORTE SES LUNETTES OU LENTILLES DE CONTACT, (<i>prénom</i>) A-T-IL/ELLE DES DIFFICULTES A VOIR ? DIRIEZ-VOUS QUE (<i>prénom</i>) : N'A AUCUNE DIFFICULTE, A QUELQUES DIFFICULTES, A BEAUCOUP DE DIFFICULTES, OU N'Y PARVIENT PAS DU TOUT ?	Aucune difficulté1 Quelques difficultés.....2 Beaucoup de difficultés.....3 N'y parvient pas du tout.....4	1⇒CFH4 2⇒CFH4 3⇒CFH4 4⇒CFH4
CFH3. (<i>Prénom</i>) A-T-IL/ELLE DES DIFFICULTES A VOIR ? DIRIEZ-VOUS QUE (<i>prénom</i>) : N'A AUCUNE DIFFICULTE, A QUELQUES DIFFICULTES, A BEAUCOUP DE DIFFICULTES, OU N'Y PARVIENT PAS DU TOUT ?	Aucune difficulté1 Quelques difficultés.....2 Beaucoup de difficultés.....3 N'y parvient pas du tout.....4	
CFH4. (<i>Prénom</i>) UTILISE-T-IL/ELLE UNE PROTHESE AUDITIVE ?	Oui.....1 Non.....2	2⇒CFH6
CFH5. LORSQU'IL/ELLE UTILISE SA PROTHESE AUDITIVE, (<i>prénom</i>) A-T-IL/ELLE DES DIFFICULTES A ENTENDRE DES SONS, COMME LA VOIX DES GENS OU DE LA MUSIQUE ? DIRIEZ-VOUS QUE (<i>prénom</i>) : N'A AUCUNE DIFFICULTE, A QUELQUES DIFFICULTES, A BEAUCOUP DE DIFFICULTES, OU N'Y PARVIENT PAS DU TOUT ?	Aucune difficulté1 Quelques difficultés.....2 Beaucoup de difficultés.....3 N'y parvient pas du tout.....4	1⇒CFH7 2⇒CFH7 3⇒CFH7 4⇒CFH7
CFH6. (<i>Prénom</i>) A-T-IL/ELLE DES DIFFICULTES A ENTENDRE DES SONS, COMME LA VOIX DES GENS OU DE LA MUSIQUE ? DIRIEZ-VOUS QUE (<i>prénom</i>) : N'A AUCUNE DIFFICULTE, A QUELQUES DIFFICULTES, A BEAUCOUP DE DIFFICULTES, OU N'Y PARVIENT PAS DU TOUT ?	Aucune difficulté1 Quelques difficultés.....2 Beaucoup de difficultés.....3 N'y parvient pas du tout.....4	
CFH7. (<i>Prénom</i>) UTILISE-T-IL/ELLE UN EQUIPEMENT OU REÇOIT-IL/ELLE DE L'ASSISTANCE POUR MARCHER ?	Oui.....1 Non.....2	2⇒CFH9
CFH8. SANS SON EQUIPEMENT OU ASSISTANCE, (<i>prénom</i>) A-T-IL/ELLE DES DIFFICULTES A MARCHER ? DIRIEZ-VOUS QUE (<i>prénom</i>) : A QUELQUES DIFFICULTES, A BEAUCOUP DE DIFFICULTES OU N'Y PARVIENT PAS DU TOUT ?	Quelques difficultés.....2 Beaucoup de difficultés.....3 N'y parvient pas du tout.....4	
CFH9. PAR RAPPORT AUX ENFANTS DU MEME AGE, (<i>prénom</i>) A-T-IL/ELLE DES DIFFICULTES A MARCHER ? DIRIEZ-VOUS QUE (<i>prénom</i>) : N'A AUCUNE DIFFICULTE, A QUELQUES DIFFICULTES, A BEAUCOUP DE DIFFICULTES, OU N'Y PARVIENT PAS DU TOUT ?	Aucune difficulté1 Quelques difficultés.....2 Beaucoup de difficultés.....3 N'y parvient pas du tout.....4	

CFH10. PAR RAPPORT AUX ENFANTS DU MEME AGE, (<i>prénom</i>) A-T-IL/ELLE DES DIFFICULTES A SAISIR DES PETITS OBJETS COMME UN CRAYON AVEC SA MAIN ? DIRIEZ-VOUS QUE (<i>prénom</i>) : N' A AUCUNE DIFFICULTE, A QUELQUES DIFFICULTES, A BEAUCOUP DE DIFFICULTES, OU N'Y PARVIENT PAS DU TOUT ?	Aucune difficulté.....	1	
	Quelques difficultés.....	2	
	Beaucoup de difficultés.....	3	
	N'y parvient pas du tout.....	4	

NIVEAU 2 – FONCTIONNEMENT DE L'ENFANT – VERSION HUMANITAIRE (ÂGÉ DE 5 À 17 ANS)		CFH	
CFH1. JE SOUHAITERAIS VOUS POSER QUELQUES QUESTIONS SUR LES DIFFICULTES QUE PEUT CONNAITRE VOTRE ENFANT. (<i>Prénom</i>) PORTE-T-IL/ELLE DES LUNETTES OU LENTILLES DE CONTACT ?	Oui.....	1	2⇒CFH3
	Non.....	2	
CFH2. LORSQU'IL/ELLE PORTE SES LUNETTES OU LENTILLES DE CONTACT, (<i>prénom</i>) A-T-IL/ELLE DES DIFFICULTES A VOIR ? DIRIEZ-VOUS QUE (<i>prénom</i>) : N' A AUCUNE DIFFICULTE, A QUELQUES DIFFICULTES, A BEAUCOUP DE DIFFICULTES, OU N'Y PARVIENT PAS DU TOUT ?	Aucune difficulté.....	1	1⇒CFH4
	Quelques difficultés.....	2	2⇒CFH4
	Beaucoup de difficultés.....	3	3⇒CFH4
	N'y parvient pas du tout.....	4	4⇒CFH4
CFH3. (<i>Prénom</i>) A-T-IL/ELLE DES DIFFICULTES A VOIR ? DIRIEZ-VOUS QUE (<i>prénom</i>) : N' A AUCUNE DIFFICULTE, A QUELQUES DIFFICULTES, A BEAUCOUP DE DIFFICULTES, OU N'Y PARVIENT PAS DU TOUT ?	Aucune difficulté.....	1	
	Quelques difficultés.....	2	
	Beaucoup de difficultés.....	3	
	N'y parvient pas du tout.....	4	
CFH4. (<i>Prénom</i>) UTILISE-T-IL/ELLE UNE PROTHESE AUDITIVE ?	Oui.....	1	2⇒CFH6
	Non.....	2	
CFH5. LORSQU'IL/ELLE UTILISE SA PROTHESE AUDITIVE, (<i>prénom</i>) A-T-IL/ELLE DES DIFFICULTES A ENTENDRE DES SONS, COMME LA VOIX DES GENS OU DE LA MUSIQUE ? DIRIEZ-VOUS QUE (<i>prénom</i>) : N' A AUCUNE DIFFICULTE, A QUELQUES DIFFICULTES, A BEAUCOUP DE DIFFICULTES, OU N'Y PARVIENT PAS DU TOUT ?	Aucune difficulté.....	1	1⇒CFH7
	Quelques difficultés.....	2	2⇒CFH7
	Beaucoup de difficultés.....	3	3⇒CFH7
	N'y parvient pas du tout.....	4	4⇒CFH7
CFH6. (<i>Prénom</i>) A-T-IL/ELLE DES DIFFICULTES A ENTENDRE DES SONS, COMME LA VOIX DES GENS OU DE LA MUSIQUE ? DIRIEZ-VOUS QUE (<i>prénom</i>) : N' A AUCUNE DIFFICULTE, A QUELQUES DIFFICULTES, A BEAUCOUP DE DIFFICULTES, OU N'Y PARVIENT PAS DU TOUT ?	Aucune difficulté.....	1	
	Quelques difficultés.....	2	
	Beaucoup de difficultés.....	3	
	N'y parvient pas du tout.....	4	
CFH7. (<i>Prénom</i>) UTILISE-T-IL/ELLE UN EQUIPEMENT OU REÇOIT-IL/ELLE DE L'ASSISTANCE POUR MARCHER ?	Oui.....	1	2⇒CFH9
	Non.....	2	
CFH8. SANS SON EQUIPEMENT OU ASSISTANCE, (<i>prénom</i>) A-T-IL/ELLE DES DIFFICULTES A MARCHER ? DIRIEZ-VOUS QUE (<i>prénom</i>) : A QUELQUES DIFFICULTES, A BEAUCOUP DE DIFFICULTES OU N'Y PARVIENT PAS DU TOUT ?	Quelques difficultés.....	2	
	Beaucoup de difficultés.....	3	
	N'y parvient pas du tout.....	4	
CFH9. PAR RAPPORT AUX ENFANTS DU MEME AGE, (<i>prénom</i>) A-T-IL/ELLE DES DIFFICULTES A MARCHER ? DIRIEZ-VOUS QUE (<i>prénom</i>) : N' A AUCUNE DIFFICULTE, A QUELQUES DIFFICULTES, A BEAUCOUP DE DIFFICULTES, OU N'Y PARVIENT PAS DU TOUT ?	Aucune difficulté.....	1	
	Quelques difficultés.....	2	
	Beaucoup de difficultés.....	3	
	N'y parvient pas du tout.....	4	

<p>CFH10. PAR RAPPORT AUX ENFANTS DU MEME AGE, (<i>prénom</i>) A-T-IL/ELLE DES DIFFICULTES A SAISIR DES PETITS OBJETS COMME UN CRAYON AVEC SA MAIN ?</p> <p>DIRIEZ-VOUS QUE (<i>prénom</i>) : N' A AUCUNE DIFFICULTE, A QUELQUES DIFFICULTES, A BEAUCOUP DE DIFFICULTES, OU N'Y PARVIENT PAS DU TOUT ?</p>	<p>Aucune difficulté 1 Quelques difficultés 2 Beaucoup de difficultés..... 3 N'y parvient pas du tout..... 4</p>	
<p>CFH11. LORSQU'IL/ELLE PARLE, (<i>prénom</i>) A-T-IL/ELLE DES DIFFICULTES A SE FAIRE COMPRENDRE PAR DES PERSONNES EXTERIEURES A CE MENAGE ?</p> <p>DIRIEZ-VOUS QUE (<i>prénom</i>) : N' A AUCUNE DIFFICULTE, A QUELQUES DIFFICULTES, A BEAUCOUP DE DIFFICULTES, OU N'Y PARVIENT PAS DU TOUT ?</p>	<p>Aucune difficulté 1 Quelques difficultés 2 Beaucoup de difficultés..... 3 N'y parvient pas du tout..... 4</p>	
<p>CFH12. (<i>Prénom</i>) A-T-IL/ELLE DES DIFFICULTES A SE CONCENTRER SUR UNE ACTIVITE QUI LUI PLAIT ?</p> <p>DIRIEZ-VOUS QUE (<i>prénom</i>) : N' A AUCUNE DIFFICULTE, A QUELQUES DIFFICULTES, A BEAUCOUP DE DIFFICULTES, OU N'Y PARVIENT PAS DU TOUT ?</p>	<p>Aucune difficulté 1 Quelques difficultés 2 Beaucoup de difficultés..... 3 N'y parvient pas du tout..... 4</p>	
<p>CFH13. PAR RAPPORT AUX ENFANTS DU MEME AGE, (<i>prénom</i>) A-T-IL/ELLE DES DIFFICULTES A CONTROLER SON COMPORTEMENT ?</p> <p>DIRIEZ-VOUS QUE (<i>prénom</i>) : N' A AUCUNE DIFFICULTE, A QUELQUES DIFFICULTES, A BEAUCOUP DE DIFFICULTES, OU N'Y PARVIENT PAS DU TOUT ?</p>	<p>Aucune difficulté 1 Quelques difficultés 2 Beaucoup de difficultés..... 3 N'y parvient pas du tout..... 4</p>	
<p>CFH14. À QUELLE FREQUENCE (<i>prénom</i>) SEMBLE-T-IL/ELLE TRES ANXIEUX/SE, NERVEUX/SE OU PREOCCUPE(E) ?</p> <p>DIRIEZ-VOUS QUE (<i>prénom</i>) SEMBLE TRES ANXIEUX/SE, NERVEUX/SE OU PREOCCUPE(E) : CHAQUE JOUR, CHAQUE SEMAINE, CHAQUE MOIS, QUELQUES FOIS DANS L'ANNEE OU JAMAIS ?</p>	<p>Chaque jour..... 1 Chaque semaine..... 2 Chaque mois 3 Quelques fois dans l'année 4 Jamais..... 5</p>	

Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF)
Section des données et des analyses
Division des données, de l'analytique, de la planification et du suivi
3 United Nations Plaza
New York, NY 10017, États-Unis

Adresse électronique : data@unicef.org
Site Internet : data.unicef.org

unicef 

pour chaque enfant